

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de : **MARCLOPT**
Séance du : **26 mars 2024**

<u>Nombre de conseillers</u>	
- en exercice	14
- présents	12
- votants	14 (12+ 2 pouvoirs)
- absents	
- exclus	

Date de convocation :

06/03/2024

Date d'affichage :

06/03/2024

<u>Objet</u>
7.1 TRAVAUX EAUX PLUVIALES TRANCHEE DRAINANTE RUE CHARLES DE GAULLE

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars, et à vingt heures trente , le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de Mme EYRAUD Catherine.

Étaient présents : Raphaël DOITRAND, Emmanuel OULION ,Josiane DURAND, Bernadette AGOSTINI, Sandrine PERRET, Pierre SAUZET, Gaëlle LACHAND , Bruno REY, Dominique PONTONNIER, Valérie GAUDIN

Absents : Bernard BRUN (a donné procuration à Mme Eyraud) Eric HERRGOTT (a donné procuration à M Sauzet)

Secrétaire de séance : DURAND Josiane

Mme Eyraud présente les devis pour la réalisation des travaux d'eau pluvial, tranchée drainante sur le fossé de la rue Charles de Gaulle , du city stade au cimetière.

Entreprise Cholton	131 626.80€ TTC
Entreprise Colas	119 677.20€ TTC

Le devis du cabinet Réalité pour le suivi des travaux : 5 460€ TTC

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **RETIENT** l'entreprise Colas pour un montant de 119 667.20€ TTC
- **ACCEPTE** le devis du cabinet Réalité
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document s'y rapportant

La secrétaire de séance
Mme Josiane DURAND



Certifié conforme,
Fait à Marclopt,
Le 27/03/2024
Le Maire,
Catherine EYRAUD



Ont signé au registre Mme le Maire et le secrétaire de séance.
Publié sur le site internet le 03/04/2024